

# champ libre



## ÉDITORIAL



Chers amis,

Le bureau français de la PMAF fêtera en mars prochain ses 12 ans d'existence. Grâce à vous, l'association a pu se développer considérablement. Son action est de plus en plus efficace et étendue. L'équipe au siège de l'association tend à se renforcer et ainsi nous parvenons à développer nos compétences et notre champ d'action. En 2006, un chargé d'éducation rejoindra notre équipe. Sa mission sera de développer nos actions dans les écoles, collèges, lycées et dans les établissements d'enseignement agricole. C'est un pari sur l'avenir, un pari sur les générations futures pour qu'elles n'acceptent plus que l'on élève les animaux dans des conditions de vie aussi indécentes et cruelles que celles existantes dans les élevages intensifs aujourd'hui. Un pari sur l'avenir, le conseil d'administration de la PMAF vient également d'en prendre un à l'unanimité lors de sa réunion du 4 décembre dernier. La PMAF souhaite faire l'acquisition d'une ferme aux environs de Metz pour accueillir les animaux d'élevage maltraités, notamment ceux que nous rencontrons au cours de nos différentes enquêtes. Ce lieu accueillera le grand public et les écoles ; chaque animal recueilli sera un ambassadeur pour tous les autres animaux qui souffrent. Mais pour que ce projet se réalise, il nous faut recueillir une somme très importante que nous avons évaluée à 750 000 €. La PMAF ne disposant pas d'une telle somme, nous allons donc prochainement lancer une souscription nationale ; bientôt, nous vous adresserons un courrier à ce sujet. Notre objectif est de recueillir cette somme d'ici environ 5 ans. Mais il est également nécessaire que nous augmentions le nombre de donateurs de la PMAF, car la gestion d'une telle ferme-refuge va nous exposer à de nouvelles dépenses telles que des frais vétérinaires ou l'achat de nourriture pour les animaux. Nous espérons que vous accepterez de nous accompagner sur ce projet et de le préparer à nos côtés. Votre fidélité et votre générosité nous ont déjà aidés à faire beaucoup pour les animaux de ferme. Mais il reste tant à faire ! Nous nous devons d'avoir une politique ambitieuse et une stratégie à long terme. Ce projet en fait partie. Avec vous, nous savons que notre projet de ferme pourra rapidement devenir réalité. Merci pour votre fidèle soutien.

> **TRANSPORT :**  
LA PMAF RESTE MOBILISÉE  
SUR LES ROUTES

> **POULETS DE CHAIR :**  
LA FILIÈRE AVICOLE PRÉPARE  
L'OFFENSIVE

> **MARCHÉS AUX BESTIAUX**  
ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

> **FOIE GRAS :**  
DEUX POIDS, DEUX MESURES

> **POULES PONDEUSES :**  
ALERTE SUR LES CAGES EN  
BATTERIE

> **L'EXPORT DE BOVINS VERS**  
LE MOYEN-ORIENT



Compassion In World  
Farming France



## Télévision

### Musique

**P**atrick Sébastien a utilisé des images de transport d'animaux tournées par la PMAF, pour réaliser un clip accompagnant la chanson « Je veux chanter pour ceux qui sont loin de chez eux ». Merci à **Allain Bougrain Dubourg** qui a réalisé ce clip. Il a été diffusé à une heure de grande écoute dans l'émission télévisée du célèbre animateur et a ainsi permis de rappeler à plusieurs millions de personnes les souffrances qu'endurent les animaux transportés sur de longues distances.

**D**e même, le célèbre groupe **Tryo** a réalisé un clip utilisant des images tournées par la PMAF dans des élevages intensifs et lors de transports d'animaux pour accompagner leur chanson « L'hymne de nos campagnes ». Ce clip a, entre autre, été largement diffusé sur les chaînes **M6** et **MCM** qui l'a classé dans la catégorie « meilleurs clips de l'année ».

### Corée et Foie gras

**L**a télévision coréenne a interviewé notre chargé de campagnes, Sébastien Arzac, sur les souffrances qu'endurent les animaux gavés pour la production de foie gras.

### TNT

**L**a PMAF a participé à un débat sur le bien-être des animaux animé sur **Direct 8**, une nouvelle chaîne de la TNT. Des images révélant les souffrances des animaux d'élevage, tournées par la PMAF, ont illustré le débat.

### Poulets

**C**anal + a diffusé, dans une émission consacrée à la cuisine, des images de la PMAF dénonçant les cruelles conditions d'élevage des poulets de chair.

### SCIENCE PO S'INTÉRESSE À LA PMAF

La PMAF a été interviewée dans le cadre d'une vaste enquête menée par Science PO **sur l'OMC** et les motivations des mouvements qui tentent de faire évoluer les règles du libre échange. La PMAF a rappelé qu'elle craint vivement que les normes européennes en faveur du bien-être animal pourraient un jour être remises en cause du fait de l'OMC.

### CONFÉRENCE AU BARBIZON

Sébastien Arzac, notre chargé de campagnes, a présenté au cours d'une soirée organisée au cinéma *Le Barbizon* à Paris, les campagnes menées par la PMAF et notamment les actions que nous menons contre **l'élevage intensif des poulets de chair**.

### MERCI À NOS MILITANTS DU SUD

Une vingtaine de militants de la PMAF se sont mobilisés à la veille des fêtes de fin d'année pour tenir un stand au centre-ville d'**Aix-en-Provence** afin de dénoncer la production de **foie gras** et l'élevage intensif des **poulets de chair**. Leur action a été filmée par France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur et le reportage réalisé a ensuite été diffusé sur France 3 national, dans l'édition des régions. Une belle réussite, d'autant plus que les journaux *Méto Marseille*, *La Provence* et *Radio Nostalgie* ont également couvert cet événement.

> La PMAF a été reçue à la **préfecture de Moselle**, aux côtés d'habitants de Savigny les Raville afin de rappeler notre ferme opposition à la **construction d'une porcherie industrielle** dans ce petit village.



## Radio

**L**ors du **débat sur la constitution européenne**, **Radio France** a interviewé le directeur de la PMAF pour lui demander l'impact qu'aurait cette constitution pour la protection des animaux, si elle était adoptée.

## Presse

**L**a revue **60 millions de consommateurs** a consacré un article de plusieurs pages au bien-être des animaux d'élevage. La PMAF a été interviewée lors de l'élaboration de cet article. Nous nous réjouissons de constater que le mouvement consommériste témoigne un intérêt croissant au bien-être des animaux d'élevage.

**L**inéaires, une revue destinée à tous ceux qui travaillent dans la **grande distribution**, a consacré deux pages au bien-être des animaux d'élevage. Une demi-page est consacrée à une interview du directeur de la PMAF et une affiche de la PMAF dénonçant l'élevage intensif des poules pondeuses apparaît dans l'article. L'article se conclut par la remarque suivante : « **Utilisée à bon escient, la promotion du bien-être animal pourrait constituer un atout concurrentiel de poids, notamment vis-à-vis du hard-discount** ». Espérons que cette remarque pleine de bon sens sera entendue par les chaînes françaises de supermarchés.



## LA PMAF RESTE MOBILISÉE SUR LES ROUTES

*La PMAF développe ses actions sur les routes et marchés de France.*

Nos actions de sensibilisation des brigades de gendarmerie chargées de surveiller les autoroutes et routes nationales se poursuivent. Ainsi, ces derniers mois, nous avons pu effectuer des « Rappels de la réglementation qui protège les animaux en cours de transport » devant les gendarmes qui travaillent pour les escadrons départementaux de sécurité routière de la Marne, du Nord et de la Meurthe-et-Moselle. Ces six derniers mois, en collaboration avec *Animals' Angels*, ce sont donc environ 250 gendarmes qui ont assisté à nos matinées de formation. Ce nombre vient s'ajouter aux nombreux autres gendarmes que nous avons déjà sensibilisés depuis que nous avons entamé ce programme en 2003.



*Les gendarmes des EDSR sont toujours aussi sensibles à nos rappels de la réglementation.*

Notre travail commence à véritablement porter ses fruits. Les brigades de gendarmerie connaissent désormais bien la PMAF et répondent presque toujours présentes lorsque nous les sollicitons. A titre d'exemple, en août dernier, nous avons croisé sur l'autoroute, à Grenoble, un camion qui transportait 12 moutons logés dans des compartiments entre les roues, ce qui est complètement illégal. Nous avons appelé la gendarmerie qui a rapidement intercepté ce camion et qui a finalement donné à la société de transport une amende de plus de 1500 €.

En juillet dernier, au moment où le tunnel du Fréjus a été fermé pour cause d'incendie, nous nous sommes rendus au tunnel du Mont-Blanc. Nous souhaitons nous assurer que les camions transportant des animaux bénéficiaient d'un droit de passage prioritaire du fait de la fermeture d'un des deux tunnels menant en Italie, ce qui était bien heureusement le cas.

Nous vous avons également informé(e), dans un courrier que tous nos membres ont reçu en septembre, de l'opération que nous avons menée cet été sur le marché aux bestiaux de Lourdes. Nous avons suivi plusieurs camions transportant des chevaux en partance de ce

**NOUS AVONS SUIVI PLUSIEURS CAMIONS TRANSPORTANT DES CHEVAUX EN PARTANCE DU MARCHÉ DE LOURDES. CETTE FOIS ENCORE, NOUS AVONS PU COMPTER SUR LES GENDARMES QUI ONT VERBALISÉ LES CAMIONS EN INFRACTION QUE NOUS AVIONS SUIVIS.**

marché. Cette fois encore, nous avons pu compter sur les gendarmes qui ont verbalisé les camions en infraction que nous avons suivis.

Ces derniers mois, la PMAF a été présente sur deux autres marchés, en premier lieu à la foire de Beaucroissant ; nous avons notamment pu y constater que grâce à l'action de l'OABA, des tonnes d'eau étaient à la disposition des maquignons pour qu'ils puissent abreuver leurs animaux. Hélas, elles n'étaient pratiquement pas utilisées. Porter des seaux d'eau aux animaux est un travail trop pénible... Nous nous sommes également rendus à la foire aux chevaux de Mont-

merle, dans l'Ain. Suite à notre intervention, gendarmes et vétérinaires ont fait déplacer une bétailière à l'ombre et abreuver un cheval stressé qui transpirait abondamment de manière inquiétante.

La PMAF espère que les pratiques de certains professionnels vont enfin évoluer. Abreuver à intervalles raisonnables les animaux est bien le minimum qu'ils puissent faire. La PMAF dénonce leurs lacunes à chaque fois qu'elle les constate, mais les vieilles habitudes sont hélas bien difficiles à faire évoluer. ■



*Photos PMAF/Animals' Angels*

*Dans ce camion suivi depuis Lourdes, certains chevaux attendaient en plein soleil depuis 11h du matin.*

## TRANSPORT

## CET ÉTÉ LA PMAF A LANÇÉ UNE VASTE CAMPAGNE D’AFFICHAGE CONTRE LES TRANSPORTS D’ANIMAUX

**G**âce à la générosité de ses membres, la PMAF a pu lancer une vaste campagne d’affichage pour dénoncer les transports d’animaux sur de longues distances. Ainsi, 100 affiches, au format 4 x 3 mètres ont été placées partout à Marseille, du 4 au 11 août, et du 2 au 17 août, 186 affiches ont été placées dans 56 villes dans l’est de la France, dans 5 départements différents, notamment dans les villes suivantes : Nancy, Thionville, Epinal, St Dizier, Briey, Longwy, Forbach, Sarreguemines, Hagondange, etc. Certaines affiches ont été placées directement sur les parkings de supermarchés. Nous remercions tous nos membres qui ont financé l’impression et l’affichage d’une ou plusieurs affiches. Nous mènerons prochainement une nouvelle campagne d’affichage et espérons que nous pourrions compter à nouveau sur votre générosité. ■



Photo PMAF

*Nos affiches ont été placées dans de nombreuses villes comme ici près de Nancy.*



Photo PMAF

## FIN TRAGIQUE POUR DES COCHONS EN COURS DE TRANSPORT

**E**n novembre dernier, nous avons été informés par une membre de la PMAF qu’un camion

transportant des cochons vers l’abattoir s’était renversé sur une nationale, à proximité de Saint-Avold tout près de Metz, où se trouve le siège de la PMAF.

Dès que nous avons été alertés, nous nous sommes immédiatement rendus sur le lieu de l’accident pour tenter d’apporter un secours aux animaux blessés. Sur place, c’est un bien triste spectacle qui nous attendait. Une trentaine de cochons étaient morts directement des suites de l’accident et 25 qui étaient blessés ont dû être euthanasiés sur le bord de la route par un vétérinaire. Nous saluons ici l’intervention rapide des gendarmes et des pompiers qui ont permis d’abréger sans tarder la souffrance des animaux blessés.

Une enquête est en cours et devra déterminer les raisons de cet accident. Peut-être est-il dû au brouillard car l’accident a eu lieu à 5h00 du matin et la brume n’était pas encore levée. Mais peut-être était-ce aussi dû au fait que le camion était bien trop chargé, cela pouvant

conduire ce dernier à se déséquilibrer et à tomber à la renverse sur le bas-côté.

La PMAF constate fréquemment que les camions transportant des porcs sont en surcharge. Lorsqu’un camion dépasse le poids total autorisé, cela signifie généralement que les densités de chargement définies dans la loi pour veiller au bien-être des animaux sont également dépassées.

Transporter des animaux dans des camions surchargés est cruel et dangereux pour les animaux que l’on expose ainsi à un risque d’accident, mais aussi pour tous les usagers de la route. Une raison de plus d’agir pour que la réglementation protégeant les animaux en cours de transport soit correctement appliquée. ■

*Une surcharge du camion est peut-être à l’origine de ce terrible accident...*



Photo PMAF

### PROJET DE DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE BIEN-ÊTRE DES POULETS

## LA FILIÈRE AVICOLE PRÉPARE L'OFFENSIVE

**M**enacés par le projet de directive européenne sur le bien-être des poulets, les producteurs s'organisent, et viennent de constituer l'Association Nationale des Organisations de Production Avicole (ANOPA). Ils s'étaient réunis le 18 mars à Paris, à l'occasion de leur première assemblée générale, selon le mensuel *Filières Avicoles*.

Ce projet de directive européenne, s'il est adopté, imposera aux producteurs de respecter une densité maximale de 38 kg par m<sup>2</sup>, ce qui équivaut à 20 poulets par m<sup>2</sup>. Une norme qui pourra être abaissée à 15 poulets par m<sup>2</sup> si l'élevage ne répond pas à certains critères : un taux de mortalité « conforme » et un taux de pododermatites (affections cutanées atteignant un ou plusieurs pieds) peu élevés. Ce second critère étant pour les éleveurs, le plus problématique... Si l'ANOPA s'organise et propose notamment de rehausser les exigences à 42 kg/m<sup>2</sup>, c'est essentiellement pour limiter des pertes financières.

Les professionnels n'hésitent pas à d'ores et déjà annoncer « la mort de la filière du poulet français ! », si ces normes sont adoptées.

Face à l'offensive des éleveurs de poulets, nous devons redoubler d'efforts. La PMAF a un rôle crucial à jouer, car rappelons-le, la France est le premier pays producteur européen de poulets de chair. Vous pouvez nous soutenir en diffusant notre pétition, nos tracts, notre affiche... dénonçant l'élevage intensif des poulets de chair. ■

> Rendez-vous sur notre site Internet [www.pmaf.org](http://www.pmaf.org) et sur [www.poulets.fr](http://www.poulets.fr)

### EUROGROUP

## LA PMAF FAIT PARTAGER SON EXPÉRIENCE

**L**e 21 avril dernier, à l'invitation d'Eurogroupe pour la protection des animaux, nous avons présenté à Bruxelles devant de nombreuses associations de protection animale, notre travail sur les poulets de chair.

Environ une vingtaine d'associations venues des quatre coins de l'Europe (Portugal, Ecosse, Hongrie, Pologne...) avaient fait le déplacement ce jour-là, dans le but de réfléchir à l'organisation d'une campagne d'envergure européenne, en faveur des poulets élevés pour leur chair. Forte de son expérience la PMAF a donc été invitée à présenter aux autres associations, sa campagne nationale visant à minimiser les souffrances infligées aux poulets de chair. Notre directeur a ainsi exposé les



Photo PMAF

Le projet de directive européenne imposera aux producteurs de respecter une densité maximale de 20 poulets par m<sup>2</sup>.



Illustration PMAF



Ghislain Zuccolo a présenté notre campagne sur les poulets de chair devant une vingtaine d'associations européennes.

différents moyens déployés, afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes : site Internet, tracts, pétitions, tour de France, cassette vidéo, passages télévisés, etc. Ceci s'inscrivant bien sûr dans une stratégie de campagne.

Cette prestation a suscité un vif intérêt au sein de l'assemblée, séduite par la créativité et le dynamisme de la PMAF. Plusieurs associations ont d'ailleurs demandé notre présentation Power Point, afin de s'inspirer de notre travail. ■

## MARCHÉS

# MARCHÉ AUX BESTIAUX ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

## Un guide de bonnes pratiques pour les marchés aux bestiaux

La PMAF se réjouit de l'initiative prise par l'Association Européenne des Marchés aux Bestiaux (AEMB), dont la Fédération Française des Marchés de Bétail Vif est membre. Celle-ci vient en effet d'éditer le tout premier

### Guide de bonnes pratiques pour les marchés aux bestiaux.

Ce document a, comme son nom l'indique, « vocation de guider les gestionnaires de marchés dans les démarches qu'ils entreprennent pour veiller au bien-être des animaux ». Il s'axe autour de quatre thèmes :

- Equipement du marché : éclairage et ventilation convenables, allées de circulation conçues et entretenues de manière à faciliter la conduite des animaux, pour les animaux très jeunes tels que les petits veaux, il est recommandé de recouvrir le sol d'une litière appropriée...

- Organisation du marché, formation et information : désigner une personne responsable du bien-être animal sur le marché, formations pour le personnel du marché quant à la réglementation et les bonnes pratiques relatives au bien être animal...

- Procédures pour l'utilisation et l'entretien du marché : lavage et désinfection complète du marché après chaque utilisation...

- Aptitude des animaux à la vente et manipulation des animaux : les animaux inaptes doivent être isolés dans un parc et inspectés par un vétérinaire, éviter qu'un animal prolonge inutilement son séjour sur le marché, manipulation des animaux uniquement par des personnes formées ou expérimentées, dans l'idéal utilisation de chariots roulants pour la conduite des petits veaux...

Cet appel à mieux manipuler les animaux est une preuve de plus que le bien-être animal est une idée qui progresse dans la société, mais aussi auprès des professionnels. Nous espérons donc que ces « suggestions d'actions à mener » seront au maximum appliquées, et que ce guide de bonnes pratiques continuera d'évoluer. De notre point de vue, ces principes devraient faire l'objet d'une réglementation. ■

> Vous pouvez télécharger le guide sur notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.pmaf.org/telechargements/040525GuideBonnesPratiquesMarchesAEMB.pdf>



Photo PMAF

La PMAF espère que ce guide permettra d'éviter ce genre de scènes vues sur le marché de Leeuwarden aux Pays-Bas.

## ENQUÊTE SUR LES MARCHÉS AUX BESTIAUX



Photo PMAF

Durant le chargement, des souffrances supplémentaires sont infligées à ces pauvres bêtes.

## L'AUTRE PAYS DU FROMAGE...

Le jeudi 17 février 2005, la PMAF et l'association Animals' Angels se sont rendues sur un marché aux bestiaux dans le nord des Pays-Bas. Ce marché accueille une fois par semaine des vaches laitières de réforme. Elles étaient 650 ce jour-là... toutes destinées à l'abattoir. Déchargées la veille au soir pour un bon nombre d'entre elles, ces vaches attendaient sur une litière confortable le dénouement de toute une vie.

Le but de notre visite étant d'observer l'état général des animaux et leurs conditions de chargement, nous avons passé de nombreuses heures sur ce marché... plutôt surprenant.

En effet, nous avons constaté plusieurs anomalies :

- ni eau, ni nourriture ;
- les vaches étaient très maigres, faibles ne parvenant pas toujours à se déplacer ;
- nous avons vu une vache perdant encore son placenta, signe d'une mise bas très récente !
- nombreuses étaient atteintes de différents troubles : boiteries, problèmes de sabots, manque de magnésium, mammites... Certaines avaient du lait ►►

qui coulait de leurs mamelles ;

- elles souffraient également du stress : tremblements, bave, etc. ;
- certains marchands frappaient avec violence la gueule des vaches ou leurs mamelles.

Mais le plus anormal réside sans doute dans le fait que certaines vaches qui ne parviennent pas à se déplacer, soient régulièrement amenées sur ce marché avec la perspective de voyager, parfois jusqu'à un pays voisin ou à défaut, vers l'abattoir le plus proche pour y être tuées. Certaines étaient tirées à l'aide d'une corde attachée à leur patte jusque dans un camion ou recevaient de douloureuses décharges électriques pour les forcer à se lever. Difficile expérience qui nous montre le recyclage de ces vaches périmées, « objets de production laitière ». Nos observations ont évidemment fait l'objet d'un rapport, envoyé notamment au ministère de l'Agriculture des Pays-Bas. Ce dernier a réagi en multipliant les contrôles de ce marché et d'autres, et en renforçant la présence de vétérinaires sur place. De même, la loi doit être prochainement renforcée pour que les animaux qui ne parviennent pas à se déplacer ne puissent en aucun cas être transportés. Nous restons vigilants et gardons un œil sur ce marché et sur la situation des vaches laitières en Hollande... ■



Photo PMAF

*Cette vache n'a pas eu le temps de faire les 31 km supplémentaires pour mourir, elle est morte sur le marché, apparemment de stress...selon les dires des responsables du marché.*

## AÏD EL KÉBIR

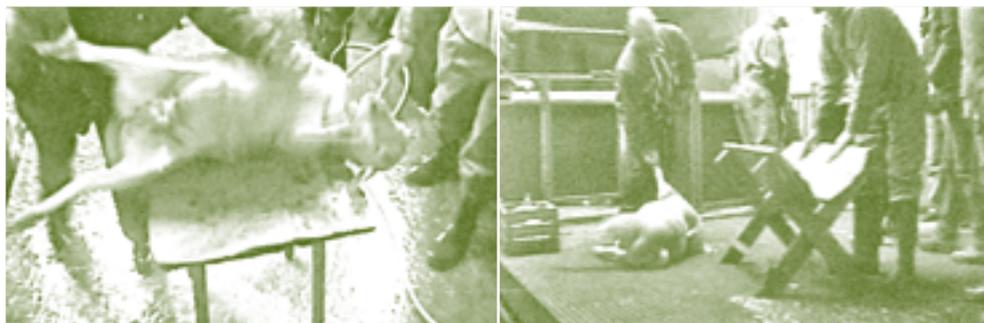
# LA PMAF A CETTE ANNÉE ENCORE ENQUÊTÉ

**E**n février dernier, nous avons adressé à tous nos membres et donateurs un courrier pour les informer des conditions déplorables dans lesquelles ont été abattus des centaines de moutons le jour de l'Aïd el Kébir en Savoie. La préfecture de ce département avait autorisé la mise en place de deux sites d'abattage temporaires que nous avons discrètement visités. Les images que nous avons tournées sur ces sites ont révélé que :

- les moutons n'étaient pas immobilisés comme il se doit au moment du sacrifice ;
- des moutons étaient égorgés par des personnes non qualifiées avec de simples couteaux de cuisine ;
- les moutons étaient tués les uns devant les autres la plupart du temps ;
- de nombreux moutons étaient manipulés avec brutalité, tirés par les pattes et par la toison ;
- certains animaux posés sur le poste d'abattage étaient ramenés dans l'enclos lorsque leur propriétaire ne se manifestait pas assez rapidement ;
- sur un des deux sites, les moutons étaient suspendus avant même que ne soit terminée la saignée, autrement dit : suspendus encore vivants.

Toutes ces conditions étaient manifestement source de grandes

souffrances normalement évitables. De plus, les scènes décrites ci-dessus constituent de graves infractions à la réglementation sur la protection animale. Le film réalisé par la PMAF a été adressé à la Commission européenne accompagné d'une plainte officielle. La Commission européenne nous a contacté pour avoir d'autres copies de notre film et nous a fait part de son mécontentement à l'égard de telles méthodes d'abattage. La Commission a demandé des explications au gouvernement français et l'a menacé d'entamer une procédure d'infraction. Nous avons également reçu un courrier du cabinet du préfet de Savoie qui n'a pas du tout apprécié notre démarche. La PMAF a répondu que notre souci n'est pas de polémiquer mais bien d'œuvrer avec les autorités pour que cette célébration religieuse se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les animaux. Cette année, l'Aïd el Kebir devrait avoir lieu le 10 janvier. La PMAF sera à nouveau sur le terrain pour s'assurer que la loi sera respectée. ■



Photos PMAF

*De graves infractions à la protection animale ont été commises sur ces deux sites d'abattage autorisés par la préfecture de Savoie.*

## FOIE GRAS

## IGP FOIE GRAS

## DEUX POIDS, DEUX MESURES !

**A** lors qu'elle estime préjudiciables au bien-être des animaux certaines méthodes de gavage, et qu'elle a momentanément interdit toute production en dehors des lieux existants, l'Union européenne finance à 50% la campagne de communication sur l'étiquetage IGP Foie Gras Sud Ouest...

Le signe de qualité européen IGP, signifie Indication Géographique Protégée. Il garantit la provenance géographique d'un produit, mais en aucun cas le bien-être des animaux ayant servi à son élaboration. L'appellation IGP Sud-Ouest est née en 2000 pour contrer les délocalisations de productions de foie gras. Dans un même temps elle protège les producteurs du Sud-Ouest de la France, en évitant que le terme Sud-Ouest ne soit galvaudé. Une politique rassurante et fédératrice puisqu'elle regroupe à présent près de la moitié de la production française. Parallèlement, la consommation du foie gras estampillé IGP Sud-Ouest a progressé de 35% depuis fin 2003, date à laquelle a été mis en place un plan de communication.

Si ce label de qualité rencontre autant de succès c'est en grande partie grâce au marketing. En effet, les moyens déployés pour l'identification visuelle des produits IGP Sud-Ouest, ainsi que pour la séduction du public, sont très importants. Le budget alloué à cette « campagne publicitaire » s'élève à un million d'euros répartis sur trois ans, dont 500 000 euros à la charge de Bruxelles, soit 3 280 000 francs ! Le reste est financé à hauteur de 10% par le conseil régional d'Aquitaine, de 5% par le conseil régional Midi-Pyrénées, de 5% par l'Etat et de 30% par le financement des adhérents de l'IGP. Ainsi peu avant Noël, nous avons vu fleurir dans les journaux de nombreuses annonces, vantant les qualités du Foie Gras IGP Sud-Ouest. De tels financements nous poussent à nous interroger sur la volonté de l'Union européenne à réduire la souffrance animale, particulièrement aiguë lors du gavage des 15 à 16 millions de canards gras

IGP, qu'elle cautionne ! Etrange paradoxe... Nous trouvons cette politique inadmissible, et nous nous y opposons fermement. Nous avons adressé un courrier à la Commission européenne pour lui demander de cesser de financer la cruelle industrie du foie gras.

Nous sommes également intervenus auprès des magazines *Femme Actuelle*, *Voici* et *Avantage* pour leur demander



Photo PMAF

15 à 16 millions de canards sont aujourd'hui gavés sous le label IGP.



Savez-vous que vous avez financé cette publicité ?

de refuser de publier des annonces publicitaires pour le foie gras. Bien que nous ayons rendu public le courrier que nous leur avons adressé, nous n'avons toujours pas reçu de réponses à ce jour et les publicités sont bien parues.

## AGISSEZ

Ecrivez aux journaux qui publient des publicités pour le foie gras. Informez-les que vous cesserez de les acheter ou de vous y abonner s'ils continuent à promouvoir ce mets cruel. Manifestez également votre mécontentement auprès des chaînes télévisées qui diffusent des écrans publicitaires sur ce cruel produit. ■

> Vous pouvez également signer le manifeste de Stopgavage sur le site Internet [www.stopgavage.com](http://www.stopgavage.com)

**U**n amendement concernant le foie gras a été déposé dans le projet de loi d'orientation agricole ; cet amendement précise : « Le foie gras fait partie du patrimoine culturel et gastronomique protégé en France. On entend par foie gras, le foie d'un canard ou d'une oie spécialement engraisé par gavage ». Il a malheureusement été adopté à l'unanimité par l'assemblée nationale ! Pourtant, les opposants au foie gras sont nombreux en France, belle représentativité !

Nous remercions les 4 sénateurs Verts qui ont tenté de s'opposer à cet amendement, en argumentant que le « foie gras, et les méthodes de production qui lui sont associées, ne constituent en rien un patrimoine dont la France puisse s'enorgueillir. » ▶▶

## FOIE GRAS

### AGISSEZ

Les fêtes de fin d'année approchent. Pensez à nous demander nos affiches et tracts contre le foie gras, signez le manifeste sur [stopgavage.com](http://stopgavage.com), adressez un courrier à la Commission européenne pour lui exprimer votre indignation face à cet amendement et demandez-lui de présenter au plus vite une proposition de directive pour interdire le gavage des oies et canards.

Adresse de la Commission européenne :  
M. Markos KYPRIANOU  
Commissaire européen  
Direction générale Santé et  
protection des consommateurs  
1049 BRUXELLES  
Belgique

### Matériel de campagne



> **AFFICHE (FORMAT A3)**  
contribution libre



> **TRACT (FORMAT A5)**  
contribution libre

### NOUVEAU



> **BADGE (DIAMÈTRE : 2,5 CM)**  
premier exemplaire offert (0,75€ le suivant)



### NOUVEAU

**VIDÉO (DVD)**  
5 €

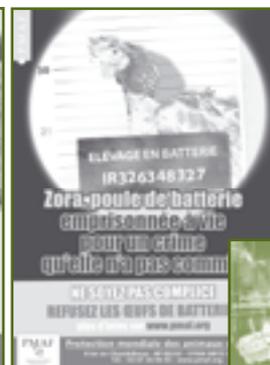
Afin de mener à bien notre action contre le gavage, nous disposons d'un matériel de campagne propre à ce thème : affiche, badge, tract et vidéo. N'hésitez pas à nous le demander par courrier, téléphone ou sur notre site Internet via la Boutique : [www.pmaf.org/boutique](http://www.pmaf.org/boutique)

## POULES PONDEUSES

### ALERTE SUR LES CAGES EN BATTERIE

Beaucoup d'entre vous se souviennent sans doute de la campagne vigoureuse qu'a menée la PMAF en France, contre l'élevage en batterie des poules pondeuses. A la suite de cette campagne, menée de concert avec d'autres associations en France et à travers l'Europe, l'Union européenne a décidé, en 1999, d'interdire les cages en batterie conventionnelles à partir de 2012. Après cette date, toutes les poules devront disposer d'au moins 750 cm<sup>2</sup> chacune, et les cages devront être équipées d'un nid, d'un perchoir, d'un grattoir et d'un bac pour prendre des bains de poussière. La PMAF ne se satisfait pas de cette nouvelle réglementation, car une cage demeure une cage et nous souhaitons leur disparition totale. Cela étant dit, pour les poules élevées en batterie, elles représentent une avancée qu'il convient de préserver. Or, des rumeurs inquiétantes circulent à l'heure actuelle à Bruxelles, qui laissent entendre que l'interdiction des cages en batterie conventionnelles pourrait être reportée de quelques années, au-delà de l'année 2012. La PMAF a donc décidé de relancer sa campagne contre l'élevage en batterie des poules pondeuses, notamment pour convaincre un plus grand nombre de consommateurs de donner leur préférence aux œufs de poules élevées en plein air. Nous venons de réaliser deux nouvelles affiches (format A3) et un nou-

veau tract que nous pouvons vous adresser sur simple demande. N'hésitez pas à nous les demander. Diffusez-les autant que vous pouvez. Ces documents sont gratuits, ce qui n'empêche qu'une participation financière est toujours bienvenue. ■

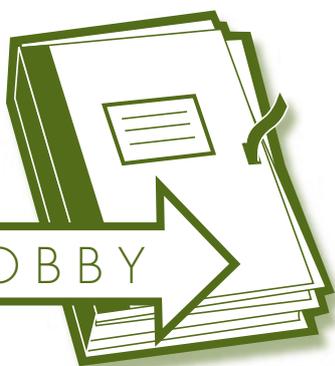


> **AFFICHES (FORMAT A3)**  
contribution libre

> **TRACT (FORMAT A5)**  
contribution libre



Photo Mark Rossi



## EXPORT DE BOVINS VERS LE MOYEN-ORIENT

### 10 JOURS DE TRANSPORT EN MER

L'UE exporte chaque année près de 200 000 bovins vivants vers le Moyen-Orient, où ils sont en règle générale, très vite abattus. L'Allemagne, la République d'Irlande et la France en sont les principaux exportateurs. Beaucoup de bovins quittent l'UE via le port de Sète. Transportés par terre et par mer, leur voyage peut durer jusqu'à 10 jours. Les animaux sont alors confrontés à de multiples problèmes de bien-être. Il nous a été confirmé qu'en règle générale, au moins deux bovins meurent à chacune de ces traversées. La situation est parfois pire lorsque les bateaux doivent affronter des tempêtes. De plus, les autorités européennes n'ont aucune possibilité de contrôler la façon dont les animaux sont traités lorsqu'ils sont transportés en dehors de l'Union. Il est donc impossible d'assurer leur protection. Une fois arrivés au port de Beyrouth, les animaux qui se sont cassé une patte ou qui n'arrivent plus à se déplacer sont déchargés du bateau à l'aide d'une grue. Les importateurs refusent d'euthanasier les animaux à bord, car ils ne pourraient alors plus vendre leur viande.

Sur place, la plupart des bovins sont égorgés rituellement sans étourdissement préalable. Nous ne nous at-

taquons pas à la religion, mais à des pratiques contraires au respect de l'animal, et qui pourraient être évitées. En effet, si les animaux étaient étourdis avant leur mort, cela leur épargnerait des souffrances inutiles. C'est déjà le cas en Nouvelle-Zélande, également exportateur de viande halal. Il serait de toute façon préférable d'exporter de la viande halal plutôt que des animaux vivants. La Commission européenne, répondant à notre préoccupation pour le bien-être des animaux, a suspendu les subventions accordées pour l'exportation de bovins destinés à l'abattage. En revanche elles sont maintenues pour les exportations vers l'Égypte et le Liban, ce dernier étant la principale destination... Il n'est en outre pas exclu que les animaux soient acheminés vers une autre destination, une fois arrivés au Liban. La traversée du désert dans des camions rudimentaires peut alors ajouter des souffrances inacceptables.

**NOUS TROUVONS QU'IL EST MORALEMENT INACCEPTABLE QUE L'ARGENT DES CONTRIBUABLES EUROPÉENS SOIT UTILISÉ POUR ENCOURAGER UN TEL COMMERCE ! C'EST POURQUOI NOUS AVONS DEMANDÉ INSTAMMENT À LA COMMISSION EUROPÉENNE DE STOPPER CES SUBVENTIONS.**

### DES SUBVENTIONS IMMORALES !

Des enquêtes menées par le Service européen anti-fraudes (OLAF), ont permis de découvrir un certain nombre d'irrégularités dans le système des subventions pour les exportations d'animaux. Ces financements sont donc sujets à des malversations ! En plus du coût supporté par les contribuables et des souffrances infligées aux animaux, ce commerce représente un

risque sanitaire, avec la possible propagation d'épizooties dans les pays traversés.

Nous trouvons qu'il est moralement inacceptable que l'argent des contribuables européens soit utilisé pour ►►

encourager un tel commerce ! C'est pourquoi nous avons demandé instamment à la Commission européenne de stopper ces subventions.

#### DISCUSSIONS POLITIQUES

Notre organisation a notamment agi avec le soutien d'un parlementaire britannique Neil Parish, qui a publiquement invité ses collègues du Parlement européen, à manifester leur soutien à cette campagne, en signant une déclaration écrite. Nous avons donc contacté tous les députés européens français pour les inviter à la signer et nous nous sommes rendus à plusieurs reprises au Parlement européen à Bruxelles et Strasbourg pour les rencontrer à ce sujet. Notre association a également organisé en avril une réunion à Bruxelles au cours de laquelle nous avons dévoilé aux députés européens une nouvelle vidéo révélant les souffrances qu'endurent les bovins exportés vers le Moyen-Orient. L'actrice britannique Joanna Lumley était à nos côtés ce jour-là et a permis que cette opération rencontre un vif succès.

Enfin, grâce aux importants efforts que nous avons déployés, la déclaration écrite a été signée par 374 députés. Il fallait qu'au moins 367 députés la signent pour que cette déclaration devienne la position officielle du Parlement européen. C'est désormais chose faite ! A la suite de nos actions, le Conseil européen des ministres de l'Agriculture a mis à l'ordre du jour de sa réunion d'avril une discussion sur les demandes formulées par la PMAF.

Face à l'hostilité grandissante du grand public qui s'est exprimé notamment au travers de nos représentants au Parlement européen, il va être de plus en plus difficile pour des pays comme la France de soutenir le maintien de ces exportations de bovins vers le Moyen-Orient. La PMAF continuera sans relâche à maintenir une pression, pour que ce commerce cesse au plus vite. ■

*Nous avons organisé une réunion à Bruxelles au cours de laquelle nous avons dévoilé aux députés européens une nouvelle vidéo révélant les souffrances qu'endurent les bovins exportés vers le Moyen-Orient. L'actrice britannique Joanna Lumley était à nos côtés ce jour-là et a permis que cette opération rencontre un vif succès.*



Photos PMAF



*Joanna a vivement encouragé Sébastien et Emilie à poursuivre le travail de la PMAF.*

## ABATTAGE

# PORCS POLONAIS : LA JUSTICE EST PASSÉE

Certains d'entre vous se souviennent sans doute des images que nous avons diffusées au journal télévisé de TF1 en 2003, qui révélaient qu'en Pologne, des porcs étaient abattus dans des conditions cruelles et même bouillis vivants. Ces images avaient été tournées par des enquêteurs du bureau international de la PMAF. Elles avaient considérablement ému des millions de téléspectateurs français. Un des quatre employés de l'abattoir où nous avons filmé, qui ont tous plaidé coupable, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis, avec interdiction d'exercer sa profession pour deux ans. De plus une lourde amende lui a été infligée. Ce jugement a été annoncé sur la télévision polonaise. La PMAF et Otoz, son organisation partenaire en Pologne, attendent désormais le jugement concernant les trois autres employés de l'abattoir. ■

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

CONFÉRENCE DE LONDRES :  
UN VIF SUCCÈS

Photo Michael Neugebauer

**D**e Darwin à Dawkins : la science et les implications sur la sensibilité animale, tel est le titre d'une conférence internationale organisée à Londres les 17 et 18 mars derniers qui a remporté un vif succès. L'évènement a rassemblé environ 600 personnes venues participer à ces deux journées de travail. Cette conférence, qui a été organisée par le siège international de la PMAF, a notamment attiré plusieurs chercheurs français de l'INRA que nous avons invités.

Le directeur de la PMAF Ghislain Zuccolo a profité d'une réunion faisant suite à la conférence, pour présenter notre action sur le thème du transport. Il a principalement expliqué aux associations venues du monde entier (Chine, Egypte, Irlande, Finlande...), le travail d'information et de sensibilisation que nous menons auprès de la Gendarmerie Nationale.

Les différentes interventions lors de cette conférence ont été filmées. Il en résulte un CD-Rom que nous proposons à la vente au prix de 5 € l'unité (Attention, la conférence s'est intégralement déroulée en anglais et les interventions sur le CD n'ont pas été traduites). ■

## SONDAGE

## LES FRANÇAIS ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

**64%** des Français estiment que le bien-être des animaux d'élevage ne reçoit pas assez d'importance. C'est ce qui ressort de l'étude sur les « Attitudes des consommateurs vis-à-vis du bien-être des animaux d'élevage » du baromètre européen, publiée par la Commission européenne.

La Protection mondiale des animaux de ferme se réjouit de pouvoir enfin disposer d'une photographie précise et fidèle de l'opinion publique venant conforter la légitimité du combat que mène l'association pour l'amélioration des conditions d'élevage des animaux.



Photo Didier Pêchet - PMAF

Ce rapport démontre sans ambiguïté l'attachement des Français à une amélioration des conditions de vie des animaux élevés pour la viande, le lait et les œufs. Ce résultat est même de 10 points supérieur à la moyenne européenne.

54% des Français interrogés estiment que le bien-être des cochons est plutôt mauvais voire très mauvais.

## D'AUTRES RÉSULTATS :

69% des Français interrogés estiment que le bien-être des poules pondeuses est plutôt mauvais voire très mauvais, la moyenne européenne étant de 58%. Et 54% des Français interrogés estiment que le bien-être des cochons est plutôt mauvais voire très mauvais, la moyenne européenne étant de 44%.

De plus, 57% des Européens se disent disposés à payer davantage pour des produits alimentaires respectant le bien-être animal. Un seul bémol : ces produits sont trop difficilement identifiables.

Nous espérons donc que la volonté démocratique sera entendue et respectée tant au niveau des institutions européennes, que de la politique agricole française. ■

> Etude complète disponible sur le site Internet de la Commission européenne : [http://europa.eu.int/comm/food/animal/welfare/euro\\_barometer25\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/food/animal/welfare/euro_barometer25_en.pdf)

## champ libre - N°17

**Éditeur :** PMAF - Compassion In World Farming France - Association régie par la loi du 19 avril 1908

**Directeur :** Ghislain Zuccolo

**Directeur de la publication :**

Ghislain Zuccolo

**Responsable de la rédaction :**

Nathalie Becker

**Maquette :** Nicolas Hunerblaus

**Imprimeur :** Imprimerie PRIM PLUS

- B.P.33 - PLANOIS - 88120 VAGNEY

Dépôt légal : décembre 2005

ISSN : 1562-6202

Ce numéro a été édité à 7 500

exemplaires et imprimé sur du

papier recyclé.

La rédaction n'est pas responsable

des manuscrits ou des documents

qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Reproduction des textes et des

illustrations interdite sans accord

préalable.